

République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	22

Vote
A l'unanimité
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême
Le : 06/03/2026
Et
Publication ou notification du :
13/03/2026

L'an 2026, le 5 Mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/02/2026.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, Mme HერიARD-DUBREUIL Agnès, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa, M. DOUBLET Jean-Pierre

Excusés ayant donné procuration : M. OURTAAU Philippe à Mme MARCHAND Renée, Mme GANTNER-FEITO Laëtitia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude

Absents : Mme MAUMONT Maria, Mme CLAISSE Laurence, M. ROULLAND Alain, Mme HALLER Dorothée, M. OURTAAU Patrick

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2026_02_01 – Ouverture de crédits d'investissement 2026

Le budget de la ville de Châteaubernard n'ayant pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessous précise le montant et l'affectation des crédits.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption.

Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions décrites.

Conformément à l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales, afin de permettre la continuité des services entre les deux exercices budgétaires et de répondre à des

AR Prefecture016-211600895-20260306-ED_2026_02_01-DE
Reçu le 06/03/2026

besoins urgents, il est demandé aux membres du conseil municipal de se prononcer sur l'ouverture anticipée en dépenses d'investissement pour les crédits suivants :

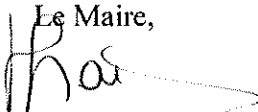
Objet	Besoin	Imputation comptable	Ouverture de crédit
Services techniques			
Bornage terrain pour la future déviation (devis AB16)	972,00 € TTC	0310 / 2111 / 515	972,00 € TTC
Médiathèque			
Achat de livres pour animations - Littératures Européennes	350,00 € TTC	0600 / 2188 / 313	350,00 € TTC
	1 322,00 € TTC		1 322,00 € TTC

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Se prononce, à l'unanimité, favorablement sur l'ouverture anticipée en dépenses d'investissement pour les crédits ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :
En mairie, le 06/03/2026

Le Maire,

Pierre Yves BRIAND



AR Prefecture016-211600895-20260306-ED_2026_02_02-DE
Reçu le 06/03/2026République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard**EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 05/03/2026**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	22

Vote
A l'unanimité
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture d'Angoulême
Le : 06/03/2026
Et
Publication ou notification du :
13/03/2026

L'an 2026, le 5 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/02/2026.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, Mme HერიARD-DUBREUIL Agnès, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa, M. DOUBLET Jean-Pierre

Excusés ayant donné procuration : M. OURTAAU Philippe à Mme MARCHAND Renée, Mme GANTNER-FEITO Laëtitia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude

Absents : Mme MAUMONT Maria, Mme CLAISSE Laurence, M. ROULLAND Alain, Mme HALLER Dorothée, M. OURTAAU Patrick

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2026_02_02 – Attribution de subventions associatives

Il est demandé, aux membres du conseil municipal, de bien vouloir répondre favorablement à l'attribution des subventions ci-dessous :

Subvention 2026	Demande	Sollicité	Proposé
TED16 GDS Charente	Générique	/	0 €
Prévention routière	Générique	150 €	0 €
Comité Charente de Ligue contre le cancer	/	/	0 €

AR Prefecture016-211600895-20260306-ED_2026_02_02-DE
Reçu le 06/03/2026


Les Castelbaladins	Fonctionnement	1 600 €	800 €
	Investissement	1 000 €	500 €
APF France Handicap	Générique	/	0 €
Epicerie sociale	Fonctionnement	1 500 €	1 500 €
Les chiens guides d'aveugles	Générique	/	0 €
KOC	Fonctionnement	5 000 €	0 €
France ADOT 16	Générique	250 €	250 €
Banque alimentaire	Fonctionnement	100 €	0 €

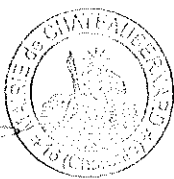
Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

Répond, à la l'unanimité, favorablement à l'attribution des subventions ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :
En mairie, le 06/03/2026

Le Maire,

Pierre Yves BRIAND



République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	22

Vote
A l'unanimité
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture d'Angoulême
Le : 06/03/2026
Et
Publication ou notification du :
13/03/2026

L'an 2026, le 5 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/02/2026.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, Mme HერიARD-DUBREUIL Agnès, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa, M. DOUBLET Jean-Pierre

Excusés ayant donné procuration : M. OURTAAU Philippe à Mme MARCHAND Renée, Mme GANTNER-FEITO Laëtitia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude

Absents : Mme MAUMONT Maria, Mme CLAISSE Laurence, M. ROULLAND Alain, Mme HALLER Dorothée, M. OURTAAU Patrick

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2026_02_03 – Avenant à la convention entretien de la voirie avec Grand Cognac

Il y a lieu de prendre en compte les évolutions de patrimoine depuis la mise en place de la convention relative à l'entretien de la voirie communautaire à Châteaubernard entre Grand Cognac et la commune, en mai 2022.

L'avenant proposé définit les modalités d'entretien des espaces verts bordants l'extension de la voie d'intérêt communautaire Jean Monnet entre la rue des Quillettes et l'avenue de Barbezieux. Entretien partagé entre les services de la commune et de Grand Cognac, sans contrepartie financière.

L'avenant proposé reprend également les prestations réalisées par la commune pour le compte de Grand Cognac pour l'entretien des sanitaires de la ZAC du Fief du Roy depuis le 1^{er} janvier 2024. Ces prestations étaient en effet encadrées par la convention relative à l'entretien des espaces verts communautaires par les agents municipaux de la commune de Châteaubernard qui a été clôturée au 31 décembre 2023.

Après en avoir délibéré, il est proposé :

AR Prefecture

016-211600895-20260306-ED_2026_02_03-DE
Reçu le 06/03/2026

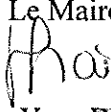
- **D'AUTORISER**, Monsieur le Maire ou un adjoint à signer l'avenant à la convention relative à l'entretien de la voirie communautaire à Châteaubernard.


Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

- **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire ou un adjoint à signer l'avenant à la convention relative à l'entretien de la voirie communautaire à Châteaubernard.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :
En mairie, le 06/03/2026

Le Maire,

Pierre Yves BRIAND



AR Prefecture016-211600895-20260306-ED_2026_02_04-DE
Reçu le 06/03/2026République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard**EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 05/03/2026**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	22

Vote
A l'unanimité
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture d'Angoulême
Le : 06/03/2026
Et
Publication ou notification du :
13/03/2026

L'an 2026, le 5 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/02/2026.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, Mme HერიARD-DUBREUIL Agnès, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa, M. DOUBLET Jean-Pierre

Excusés ayant donné procuration : M. OURTAAU Philippe à Mme MARCHAND Renée, Mme GANTNER-FEITO Laëtitia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude

Absents : Mme MAUMONT Maria, Mme CLAISSE Laurence, M. ROULLAND Alain, Mme HALLER Dorothee, M. OURTAAU Patrick

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2026_02_04 – Convention relative à l'organisation du Meeting de l'air 2026 sur la commune de Châteaubernard

La Fondation des Œuvres Sociales de l'Air (FOSA) organise un spectacle aérien public les samedi 30 et dimanche 31 mai 2026 sur la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard qui va avoir de fortes répercussions sur la commune de Châteaubernard, en-dehors des limites physiques de la base. Le projet de convention joint a pour objet de préciser les modalités de contribution de la commune pour le bon déroulement de cet évènement :

- Mise à disposition de parkings existants (aire de covoiturage, cimetière et Castel),
- Mise à disposition de terrains naturels à destination de stationnement ou de logistique,
- Mise en place d'une astreinte décisionnelle, sécurité et technique.

Après en avoir délibéré, il est proposé :

- **D'AUTORISER**, Monsieur le Maire ou un adjoint à signer la convention de partenariat pour l'organisation du meeting de l'air 2026 sur la base aérienne 709.

AR Prefecture

016-211600895-20260306-ED_2026_02_04-DE
Reçu le 06/03/2026

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

- **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire ou un adjoint à signer la convention de partenariat pour l'organisation du meeting de l'air 2026 sur la base aérienne 709.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :
En mairie, le 06/03/2026

Le Maire,

Pierre Yves BRIAND 

AR Prefecture016-211600895-20260306-ED_2026_02_05-DE
Reçu le 06/03/2026République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard**EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 05/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	22

Vote
A l'unanimité
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture d'Angoulême
Le : 06/03/2026
Et
Publication ou notification du :
13/03/2026

L'an 2026, le 5 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/02/2026.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, Mme HÉRIARD-DUBREUIL Agnès, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa, M. DOUBLET Jean-Pierre

Excusés ayant donné procuration : M. OURTAAU Philippe à Mme MARCHAND Renée, Mme GANTNER-FEITO Laëtitia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude

Absents : Mme MAUMONT Maria, Mme CLAISSE Laurence, M. ROULLAND Alain, Mme HALLER Dorothée, M. OURTAAU Patrick

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2026_02_05 – Échange de parcelles M. COMPE

Par délibération du 12 décembre 2024, le conseil municipal a validé l'acquisition des parcelles cadastrées AV67, AV68 et AV69 appartenant à M. BOUCHET, en vue de la création d'un parking devant la Chapelle des Templiers.

Afin de permettre un aménagement plus harmonieux de la liaison entre ces parcelles et la Chapelle, il a été proposé un échange avec le propriétaire de la parcelle attenante, M. COMPE, dans les conditions suivantes :

- La parcelle AV70, appartenant à M. COMPE, est coupée en deux. M. COMPE conserve la partie haute (AV941) et donne la partie basse d'une surface de 80 m² à la commune (AV942).
- La parcelle AV69, appartenant à la commune, est coupée en deux. La commune conserve la partie basse (AV940) et donne la partie haute d'une surface de 75 m² à M. COMPE (AV939).
- Les frais liés au bornage et à l'acte notarié sont pris en charge par la commune.

AR Prefecture

016-211600895-20260306-ED_2026_02_05-DE
Reçu le 06/03/2026

Après en avoir délibéré, il est proposé :

- **DE SE PRONONCER** sur cet échange de parcelles dans les conditions exposées ci-dessus ;
- **D'AUTORISER**, Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tout document afférent à ce dossier.

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

- **SE PRONONCE**, à l'unanimité, favorablement sur cet échange de parcelles dans les conditions exposées ci-dessus ;
- **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :
En mairie, le 06/03/2026

Le Maire,

Pierre Yves BRIAND



République Française
Département la Charente
Commune de Châteaubernard

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	20	22

Vote
A l'unanimité
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture d'Angoulême
Le : 06/03/2026
Et
Publication ou notification du :
13/03/2026

L'an 2026, le 5 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Châteaubernard s'est réuni en salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRIAND Pierre Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/02/2026.

Présents : M. BRIAND Pierre Yves, Maire, Mme PETIT Dominique, M. DAMY Michel, Mme GOMBAUD Christel, M. NAU Pierre, Mme MARCHAND Renée, M. LIAUD Eric, Mme MACOIN Gladys, M. GAUTHIER Didier, Mme PERDRIAUD Amandine, Mme SABOURAUD Nathalie, M. BERTRAND Patrick, M. FAZILLEAU Jérôme, Mme ROUMEAU Angélique, M. DERAND Michel, Mme HერიARD-DUBREUIL Agnès, M. FAYEMENDIE Jean-Claude, M. MARCU Jean-Christophe, Mme SOARES Luisa, M. DOUBLET Jean-Pierre

Excusés ayant donné procuration : M. OURTAAU Philippe à Mme MARCHAND Renée, Mme GANTNER-FEITO Laëticia à M. FAYEMENDIE Jean-Claude

Absents : Mme MAUMONT Maria, Mme CLAISSE Laurence, M. ROULLAND Alain, Mme HALLER Dorothée, M. OURTAAU Patrick

A été nommé secrétaire : M. NAU Pierre

2026_02_06 – Don du véhicule FORD FIESTA au garage solidaire des 4 routes

Vu

- le Code général des collectivités territoriales,
- l'intérêt général que présente l'activité du garage solidaire,
- la demande formulée par l'association Garage solidaire des 4 routes, sis 112 bis rue d'Angelier 16100 COGNAC,

Considérant :

- que le véhicule communal de type FORD FIESTA, immatriculé 4005 TX 16, mis en circulation le 30 juin 2004, n'est plus nécessaire aux services municipaux ;
- que ce véhicule est entièrement amorti et que sa valeur nette comptable est nulle ;
- que l'association Garage solidaire des 4 routes exerce une activité d'insertion sociale et professionnelle à destination de publics en difficulté ;
- que le don de ce véhicule présente un intérêt public local en soutenant une action à caractère social ;
- que le Garage solidaire des 4 routes pourra prendre en compte le véhicule sur lieu de stationnement au sein de la collectivité.

AR Prefecture

016-211600895-20260306-ED_2026_02_06-DE
Reçu le 06/03/2026

Après en avoir délibéré, il est proposé :


- **D'AUTORISER**, Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tout document afférent à ce dossier.

Le Conseil Municipal,
Ayant ouï le Maire en son exposé,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre ont signé le Maire et le Secrétaire de séance

Pour copie conforme :
En mairie, le 06/03/2026

Le Maire,

Pierre Yves BRIAND

